

## Nahel: la dinguerie judiciaire actuelle a une histoire

Article rédigé par *Causeur*, le 10 mars 2025

Source [Causeur] : Refus d'obtempérer. Le parquet de Nanterre a requis un scandaleux renvoi aux assises du policier ayant tiré sur Nahel en juin 2023, estimant qu'il a volontairement donné la mort à l'adolescent. Les policiers contestent cette décision, affirmant que Florian M. a agi dans le cadre de la loi et que le tir mortel résulte d'une déviation involontaire de l'arme.

On peut parler de dinguerie judiciaire lorsque le peuple de France au nom de qui est rendue la justice ne se reconnaît plus dans les décisions qui sont prises. Non seulement il ne s'y reconnaît pas, mais il les subit comme autant de coups de poignards dans le dos.

Ainsi de la décision d'un procureur de la République de renvoyer devant les assises sous la qualification de meurtre le policier dont le coup de feu a entraîné la mort d'un jeune garçon, auteur lui, notamment, d'un refus d'obtempérer. On connaît les faits.

### **Dévolement**

Une telle violence judiciaire est en effet incompréhensible. Incompréhensible, révoltante, inadmissible, alors que dans le même temps on voit des forceurs de barrages ayant tué gendarmes (...)

[Lire la suite](#)

10/03/2025 01:00